

**Conseil municipal du 2 mars 2015-20h**

L'an deux mil quinze, le deux mars, à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Passelaigue, Maire.

**Etaients présents** : MM. PASSELAIGUE, MOSER, COUSIN, GARNIER Mmes LALOS, REDUREAU, Adjoints, Mmes HUART, DUBRETON, BEYER, BONRAISIN, MM. LEMOINE, HAMELIN et TRONCHET

**Absents excusés**: Mmes LEGENVRE, HAAS et GONCALVES, MM. RABANT, TOTAIN et VAGNER

**Procuration** : -

**Secrétaire** : M. GARNIER

**Convocation et affichage** : 24/02/2015 **Conseillers en exercice** : 19 **Présents** : 13 **Votants** : 13

*Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.*

**2015/006 – Budget 2015 - subventions aux associations**

Sur proposition de la commission, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide l'octroi des subventions, qui seront inscrites dans le budget primitif 2015 à l'article 6574, comme suit :

	2015
<b>Collège Jean Cocteau</b>	450 €
séjour neige et sorties	
<b>Anciens Combattants et médaillés</b>	
ACPG	120 €
FNACA	120 €
UNC	120 €
Médaillés	120 €
<b>Associations de Saint-Pavace</b>	
Accueil St Pavace	700 €
Amitié loisirs	700 €
Assoc Sport Comité directeur	9 000 €
Comité des fêtes	700 €
ADSPQJ (St Pavace)	100 €
Harmonia	770 €
Harmoni'hom	220 €
Les Créateurs et Amis de l'art	220 €
<b>Ecole de Saint-Pavace</b>	
Coop Ecole	2 550 €
Coop Ecole -BCD	200 €
Coop Ecole projets	
<b>Santé - Social</b>	
Prévention Routière	100 €
Vie Libre	80 €
<b>Divers</b>	
Bibliothèque pour Tous Coulaines	250 €
Resto du cœur	400 €
Autres- Crédit à affecter	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 920 €</b>

Max PASSELAIGUE, maire, concerné, se retire avant le vote du conseil.

### **2015/007 – Commission de délégation de service public**

En application du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et particulièrement ses articles L 1411-1, L 1411-5, L 1411-6 et L 1411-7 ainsi que ses articles D 1411-3 à D 1411-5,

La commission de délégation de service public est prévue dans le cadre de la procédure de choix d'un titulaire d'une convention de délégation de service public (affermage du service assainissement).

La CDSP est une commission spéciale, distincte de la commission d'appel d'offres.

Pour être instituée, elle doit faire l'objet d'une élection (scrutin de liste) ; les représentants sont élus pour la durée du mandat.

Dans les communes de moins de 3500 habitants, elle est composée du maire président de droit, de 3 titulaires et de 3 suppléants.

Le conseil décide de ne pas procéder au scrutin secret.

#### **Une seule liste de candidats :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Jean Claude MOSER	Jacky GARNIER
Philippe COUSIN	Michèle BONRAISIN
Patrick LEMOINE	Bernard TRONCHET

#### **Résultats de l'élection :**

La liste ci-dessus obtient 13 voix sur 13 votants.

Sont donc désignés membres de la commission de délégation de service public :

- en qualité de membres titulaires :

Jean Claude MOSER

Philippe COUSIN

Patrick LEMOINE

- en qualité de membres suppléants :

Jacky GARNIER

Michèle BONRAISIN

Bernard TRONCHET

### **2015/008 - Délégation complémentaire au Maire**

- Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales,
- Considérant que le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions,
- Vu la délibération 2014/020 du conseil municipal du 14 avril 2014, donnant délégations au maire dans certains domaines,
- Considérant qu'il y a lieu de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré,

Le Maire est autorisé, par délégation du conseil municipal prise en application de l'article L. 2122-22 16° du Code général des collectivités territoriales et pour la durée de son mandat, à ester en justice au nom de la commune de Saint-Pavace, avec tous pouvoirs, tant en défense qu'en recours pour tout contentieux intéressant la commune et à avoir recours à un avocat de son choix.

### **2015/009 - Cession de terrains à la CDC Rives de Sarthe pour la construction des tennis**

Dans le cadre du transfert de la compétence à la CDC Rives de Sarthe « étude, construction, entretien et gestion d'équipements sportifs liés à la pratique du tennis : courts de tennis couverts et extérieurs », une cession amiable des terrains utilisés pour les courts de tennis est nécessaire.

Sont concernées les parcelles cadastrées :

AA n° 269 de 3 862 m<sup>2</sup>

AA n° 270 de 626 m<sup>2</sup>.

Le prix de vente est établi à l'euro symbolique.

Tous les frais liés à cette cession sont à la charge de la Communauté de communes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer l'acte notarié et tout document afférent.

#### ➤ **Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations :**

2014/027 : convention de fourrière avec CANIROUTE – 2015 - Coût 1.50 € par habitant soit 1 959 x 1.50 € = 2 938.50 €

2015/001 : convention d'objectifs avec le CAUE pour une mission d'accompagnement pour l'extension de la mairie et mise en valeur des abords – Coût 4 000€

#### ➤ **Comptes rendus des commissions et de la CDC**

##### ● **Commission voirie**

- Consultation pour l'entretien des espaces verts en cours d'analyse par la commission. 5 offres reçues pour un marché de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015.
- Dossier à préparer pour le jury régional de fleurissement : la commune est présentée pour l'attribution de la 1<sup>ère</sup> Fleur : commission le 16/03 à 18h30
- Réunion d'information sur l'Ad'AP (agenda pour l'accessibilité des bâtiments publics) : programme à établir pour le 27/09/2015 et inscription de crédits sur 3 ans (2015-2016 et 2017)
- Choix du mobilier urbain pour l'entrée de la rue du Monnet : 3 pots au couleur de la commune seront installés pour sécuriser le stop et l'entrée de la rue principale.

##### ● **Commission animation, CME**

Nouvelle réunion pour la fête communautaire le 3 mars : mobiliser une vingtaine de bénévoles par commune  
Commémoration du 19 mars à préparer

##### ● **Commission familiale, sociale et scolaire**

Préparation d'un projet de PEDT, à proposer en comité de pilotage fin mars pour un dépôt à l'inspection académique pour le 1<sup>er</sup> juin.

Projet de réfection complète de la cour de l'école maternelle : préparation d'un dossier de demande de subvention DETR avec un cabinet d'architecte

Conseil d'école le 31 mars

- **Commission Finances bâtiments**

Préparation d'un recensement des bâtiments

- **Commission urbanisme**

Participation à des réunions d'information sur la responsabilité des élus et sur la taxe sur les emplacements publicitaires

Projet Super U : avis défavorable de la CNAC ; attente de l'argumentation.

Nom	Signature
Max PASSELAIGUE	
Jean-Claude MOSER	
Patricia LALOS	
Philippe COUSIN	
Maryse REDUREAU	
Jacky GARNIER	
Christiane DUBRETON	
Yves RABANT	Absent excusé
Bernard TRONCHET	

Nom	Signature
Patrick LEMOINE	
Michèle BONRAISIN	
Nathalie GONÇALVES	Absente excusée
Claudine BEYER	
Valérie HUART	
Bruno HAMELIN	
Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Virginie HAAS	Absente excusée
Caroline LEGENVRE	Absente excusée
Xavier VAGNER	Absent excusé